

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (de décembre à mai) les vacances exceptées



# L'ÉTUDIANT

Organe de la Fédération Universitaire Laval

ISAIE NANTAIS, directeur.

**ABONNEMENT :**  
Canada et États-Unis, . . . 1 piastre.  
Étranger, . . . 7 fr. 50.  
Il est strictement payable à l'avance.

## SOUHAIT

*Et in terra, pax hominibus bonae voluntatis.*

Je crois à cette parole.  
J'y crois parce qu'elle n'est pas humaine.  
J'y crois parce que toutes les guerres de l'humanité n'ont jamais empêché qu'elle ne se réalisât pleinement.  
J'y crois parce qu'elle prend une force plus pénétrante, aujourd'hui que l'homme la chante au milieu des conflits les plus violents de son histoire.  
Et parce que cette parole n'est pas humaine, parce que nous lui donnons une foi qui jaillit de toutes les aspirations de notre être, nous devons croire qu'elle se réalisera toujours, même dans les luttes les plus meurtrières, sur les champs de bataille les plus ravagés.  
Car s'il n'est pas en notre pouvoir d'échapper à cette loi de guerre qu'est la loi de la vie, — "in v'bras à la sœur de ton front", — du moins pouvons-nous trouver dans la satisfaction tranquille du devoir accompli, la seule paix qui existe et que nous ne devons pas chercher ailleurs.  
Paix à tous ceux — amis et ennemis — qui meurent ou risquent de mourir, là-bas, pour la vie de leurs pays !  
Paix à tous ceux qui luttent, ici, pour la liberté de leur langue et de leurs croyances !  
Paix à tous ceux qui ne veulent pas se contenter d'être, dans la vie, "des coeurs sans blâme et sans louanges" !

Montréal, le 31 décembre 1914.

MARC.

## NOTRE DEVOIR

*"Quelle conduite les Canadiens-français de Québec doivent-ils tenir pour aider les Canadiens-français d'Ontario?"*

Avant de répondre à cette question, M. Bourassa, en homme public, demandait la permission de l'élargir. Simple particulier à l'horizon borné, je vous demande, au contraire, la permission de la rétrécir.  
Il m'est impossible de vous dire l'effet que produirait, par exemple, un vote de censure unanime des deux chambres de Québec, à la demande de Sir Lomer Gouin, sur l'esprit du successeur de son ancien ami et admirateur Sir James Whitney. De même je ne serais pas en état de vous dire ce qu'ajouterait une souscription de plus, aux chances ultimes des procès engagés ou appréhendés sur des questions où les droits de notre langue sont en jeu.  
Mais je m'adresse à la jeunesse, à la jeunesse universitaire, à ceux qui, après les études préliminaires de rigueur—supplémentées, j'espère, par leurs efforts personnels—se sont destinés, délibérément et par vocation, à ces carrières dites libérales, parce qu'au point de vue matériel, elles ne rapportent à peu près rien.  
Le devoir de la jeunesse universitaire m'apparaît clairement. Vous vous rappelez avoir lu, il y a quelques mois, le mot du volontaire : "J'offre ma peau". Eh bien! c'est cela qu'Ontario vous demande. Ce sont des chefs qu'il faut donner à cette masse éparpillée dans Ontario. Des chefs, aux points stratégiques, aux endroits où il en manque.  
Je parle ici avec l'irresponsabilité que donne l'ignorance. Excepté Ottawa, — qui n'est pas en cause, puisqu'il est organisé, et que les cadres des officiers y sont remplis—je ne connais pas les centres canadiens-français d'Ontario.  
Mais on ne me fera pas croire que s'il y avait eu, à la tête de chaque groupement considérable, des chefs sérieux, les scènes dont nous avons été et sommes les témoins attristés, se seraient produites. Non, nous n'aurions eu ni le règlement 17, ni la réélection d'Évarture!!  
Songez-y bien. Il y a quelques années, se tenait un congrès des Canadiens-français d'Ontario. C'est là qu'est apparue, pour la première fois, notre force numérique, jusqu'alors ignorée de nous-mêmes.

Les chefs des deux partis politiques y ont assisté et l'ont constatée.  
Depuis ce temps, — et à partir de ce moment, la position de nos compatriotes d'Ontario a empiré. Pourquoi, sinon parce que les chefs des partis y ont découvert, en même temps que notre nombre, notre défaut de cohésion et d'organisation, et se sont dépêchés de frapper, avant que cette masse chaotique n'ait été façonnée et organisée.  
Conclusion: il faut aux Canadiens-français d'Ontario plus de meneurs d'hommes, plus de têtes dirigeantes. En d'autres termes, ils ont besoin de vous, de votre présence, de vos conseils, de votre direction.  
La province de Québec a sa quote-part d'avocats et de médecins canadiens-français. C'est là-bas qu'il en manque.  
Les pères jésuites ont ouvert un collège à Sudbury; ils aguerrirent des troupes. Mais, au train dont vont les événements, elles arriveront après la bataille.  
Jusqu'ici, les diplômés canadiens-français des universités ontariennes paraissent s'être portés sur Ottawa. Pendant ce temps, d'autres milieux canadiens-français restaient sans protection.  
Ontario n'a pas besoin de vous tous, mais il a besoin des meilleurs d'entre vous, de ceux qui peuvent tenir une plume, subjugué un auditoire, édifier leurs voisins.  
Avant de partir, lisez le poème de Service: "The call of the Yukon". Si vous ne vous reconnaissez les qualités qu'il demande, du moins celles qui sont requises dans des pays à peu près développés, restez. Vos défauts mêmes vous seront peut-être, ici, un gage de succès. Dans tous les cas, ils ne nuiront qu'à vous.  
S'établir dans Ontario, voilà, d'après moi, pour ceux qui sont libres et outillés, le devoir de l'heure.  
Lors de la réception Pothier, il vous a été donné de voir et d'entendre Gariépy, ministre dans l'Alberta. S'il fut demeuré à Montréal, sa ville natale, il y serait sans doute, un avocat quelconque — comme moi, si vous voulez — et il ne représenterait ni un groupe, ni une idée. Il y a place dans Ontario pour plusieurs Gariépy.

ED. FABRE-SURVEYER.

## La douloureuse prière qu'il ne faut pas exaucer

Non, non, plus de baisers, si j'allais t'aimer;  
Et je ne veux pas; je sais trop la souffrance  
Pour m'attarder au jeu que l'indifférence  
Peut, seule, risquer sans qu'on l'ose blâmer.

Je suis venu chez toi, le coeur opprimé  
De multiples essais vers la délivrance,  
Et l'esprit tourmenté par l'incohérence  
De tout ce dont les POURQUOI restent fermes.

Ta bouche sur mon front en chassa la fièvre,  
Sur mes yeux lourds elle versa des rayons  
Et dans mon oreille les solutions;

Mais j'ai la hantise du goût de tes lèvres  
Depuis que ta main sur mon coeur vint tomber

Non, non, plus de baisers, je pourrais t'aimer!

Guy DELAHAYE.

## L'OPPRESSION D'UNE RACE

Malgré l'oppression toujours croissante qui pèse sur notre race depuis un siècle et demi, il y a encore parmi nous des gens qui croient que la liberté existe en ce pays.  
Il y en a d'autres qui ne le croient pas, mais qui s'évertuent quand même à le proclamer, dans le but de maintenir la masse ignorante dans une fausse sécurité, et de lui voiler leur complicité intéressée avec les violeurs de nos droits.  
Mais, Dieu merci, on trouve encore de nombreux canadiens-français qui savent leur histoire et qui ont assez de fierté pour ressentir l'insupportable humiliation infligée à leur race, depuis qu'elle subit le joug du fanatisme.  
Car la liberté, si elle a toujours existé au Canada pour le plus fort, pour l'imbécile persécuteur de tout ce qui fut français, quand donc nous, Franco-Canadiens, qui avons droit de cité en ce pays avant tout autre peuple, quand donc en avons-nous joui, depuis la conquête?  
Est-ce après 1760, alors que les nouveaux maîtres du pays s'empressent de violer les capitulations, en imposant aux canadiens-français, durant trois ans, le régime militaire?  
Ce n'est certes pas après le traité de Paris, quand tous les pouvoirs — exécutif, législatif et judiciaire — sont entre les mains du gouverneur et de son conseil, qu'il remplit de ses créatures; quand, de sa propre autorité, le roi abolit les lois françaises et exige des canadiens-français l'odieuse serment du test; quand ceux-ci doivent subir pour juger-en-chef un nommé Gregory, qu'on lire de prison pour le placer à la tête de la justice.  
Est-ce davantage après l'Acte de Québec — qui concède aux canadiens une parcelle de liberté presque jamais appliquée — mais qui n'empêche pas un Burgoyne, un Haldimand, d'emprisonner sans raison les canadiens-français et de les écraser d'insupportables corvées? Est-ce à cette époque où les Anglais du Canada — dignes ancêtres de nos contemporains — ne cessent de protester contre les quelques libertés concédées aux canadiens-français par l'Acte de Québec, et en entravent la plupart du temps la pleine application? Est-ce durant cette période où la Cour d'Appel viole ouvertement les dispositions expresses de l'Acte de Québec, où le Conseil législatif laisse, sans protester, les gouverneurs commettre les pires excès de despotisme?

Est-ce sous le régime de la Constitution de 1791, laquelle, grâce aux conseils exécutif et législatif — tous deux non responsables et composés selon la volonté de la Couronne; — permet à la minorité anglaise de faire échec aux plus raisonnables projets de loi de la chambre élective? Est-ce sous ce régime marqué par l'établissement de la stupide et tyrannique "Institution Royale", par le refus de Prescott de laisser ériger de nouvelles paroisses catholiques, par les tentatives répétées des Anglais d'enlever à nos pères l'exercice de leur langue, par les ignobles représailles exercées contre les patriotes de 1837-38?  
Est-ce sous l'Union, qui commence par abolir l'usage de la langue française, oblige les canadiens-français à payer les dettes du Haut-Canada, méconnaît leur droit d'être plus de députés que la minorité anglaise, et marque l'époque de l'inhumaine dispersion de nos frères acadiens?  
Est-ce même sous la Confédération qui, après quelques années de liberté relative, voit les droits des nôtres spoliés au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, dans les nouvelles provinces de l'Ouest et dans l'Ontario? Est-ce à cette heure où un canadien-français ne peut, sans se voir menacer de la mort ou du bannissement, dire la moitié de ce qui, dans la bouche d'un Anglais, passe pour être modéré?  
Non, l'histoire de notre liberté n'existe pas. La seule qui existe pour nous depuis la conquête, c'est celle de la tyrannie anglo-canadienne.  
"Mais cela ne peut pas durer! répètent, avec des frémissements de colère, bon nombre de canadiens-français, exaspérés par les dernières mesures oppressives imposées à nos frères d'Ontario. Il y a trop longtemps, disent-ils, que nous voyons notre race humiliée, asservie, subjuguée! Déclarons la guerre à la majorité, puisqu'elle nous y pousse!"  
"Usons de représailles. C'est le seul argument à la portée du cerveau des brutes qui nous écrasent. Nous avons commencé, en ne permettant pas l'élection d'un maire anglais pour Montréal. Pourquoi ne pas continuer? Tant que nous ne prendrons pas, vis-à-vis des Anglais du Québec, l'attitude que leurs compatriotes ont adoptée à l'égard de nos frères des autres provinces, on méprisera nos revendications. L'histoire nous a appris à quelle

(Suite à la page 2)